

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1277**3 septembre 2002****SOMMAIRE**

AGF World Fund, Sicav, Luxembourg.....	61269	(Den) Dekker, S.à r.l., Junglinster.....	61280
AGF World Fund, Sicav, Luxembourg.....	61269	(Den) Dekker, S.à r.l., Junglinster.....	61280
AIH Allied Holding S.A., Luxembourg.....	61251	Delphi Securities Sicav, Luxembourg.....	61266
AIH Allied Holding S.A., Luxembourg.....	61251	Delphi Securities Sicav, Luxembourg.....	61266
AIH Allied Holding S.A., Luxembourg.....	61251	DKG S.A.....	61263
Albamar Holding S.A., Luxembourg.....	61291	E.T.O. (European Trading Organisation) S.A., Lu-	
Assurances Risch, S.à r.l., Luxembourg.....	61279	xembourg.....	61274
Athena II Sicav, Luxembourg.....	61290	E.T.O. (European Trading Organisation) S.A., Lu-	
Athena Sicav, Luxembourg.....	61290	xembourg.....	61274
Auto-Boutique, S.à r.l., Luxembourg.....	61256	Ekab Holding S.A., Luxembourg.....	61295
Big Apple Company S.A.H., Luxembourg.....	61293	Elifin S.A., Luxembourg.....	61277
Bocs Holding S.A., Strassen.....	61293	Ellmer & Co S.A.....	61257
Boucherie-Charcuterie Konter, S.à r.l., Duden-		Erasmus Holding S.A., Luxembourg.....	61292
lange.....	61278	Europrius NBI Asset Management S.A., Luxem-	
Burberry Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem-		bourg.....	61268
bourg.....	61286	Europrius NBI Asset Management S.A., Luxem-	
Burberry Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem-		bourg.....	61268
bourg.....	61286	Exchange Participation Immobilière S.A., Luxem-	
Burberry Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem-		bourg.....	61255
bourg.....	61286	Expression, S.à r.l., Luxembourg.....	61264
Burberry Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	61283	Faraco S.A., Esch-sur-Alzette.....	61294
Burberry Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	61283	FFTW Funds Selection, Sicav, Luxembourg.....	61276
Burberry Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	61283	FFTW Funds Selection, Sicav, Luxembourg.....	61276
Bureau d'Expertises Jean Schmit, S.à r.l., Luxem-		Gar@qua International Holding S.A., Luxembourg	61283
bourg.....	61261	Gerrard International Fund, Sicav, Luxembourg .	61294
Cabochon S.A.H., Luxembourg.....	61289	Gizmo Holding S.A., Luxembourg.....	61292
Callaway Invest S.A.H., Luxembourg.....	61288	Guga, S.à r.l., Sandweiler.....	61265
Catering Invest Corporation S.A.H., Luxembourg.	61280	HARCOS Hungarian Architectural Costing, S.à r.l.,	
Catering Invest Corporation S.A.H., Luxembourg.	61280	Luxembourg.....	61261
Catering Invest Corporation S.A.H., Luxembourg.	61280	Haegin S.A., Luxembourg.....	61253
CDC Investment Fund, Sicav, Luxembourg.....	61276	Hast Holding S.A., Luxembourg.....	61289
CDC Investment Fund, Sicav, Luxembourg.....	61276	Helena Tech Invest Holding S.A., Luxembourg ..	61295
Cerfin S.A., Luxembourg.....	61272	Hélène Holding S.A., Luxembourg.....	61271
Cerfin S.A., Luxembourg.....	61273	(Robert) Hentges, S.à r.l., Luxembourg.....	61256
(Rudi) Clemens, S.à r.l., Itzig.....	61278	I.A.I., Investments and Actions in Industry S.A., Lu-	
Collette, S.à r.l., Reckange.....	61282	xembourg.....	61289
Collette, S.à r.l., Reckange/Mersch.....	61282	Ibiks Technology S.A.....	61267
Compagnie Européenne et Africaine de Bois S.A.,		Indocam Asian Portfolios Sicav, Luxembourg....	61263
Luxembourg.....	61255	Indocam Asian Portfolios Sicav, Luxembourg....	61263
Copartin S.A., Luxembourg.....	61253	Intergest International S.A., Luxembourg.....	61250

Intermedical Holding S.A., Luxembourg	61296	Oreades, Sicav, Luxembourg	61291
International Success S.A., Luxembourg	61288	Osman Holding S.A.	61255
Intertaba S.A., Windhof-Koerich.	61257	Pallas International S.A., Luxembourg	61259
Invest Control Services Administratifs, S.à r.l., Luxembourg	61257	Pallas Properties Holding S.A., Luxembourg	61258
Islandsbanki Asset Management S.A., Luxembourg	61260	Philip Morris Luxembourg S.A., Windhof-Koerich	61270
Islandsbanki Asset Management S.A., Luxembourg	61260	Poudrierie de Luxembourg S.A., Kockelscheuer	61279
Itaú Europa Luxembourg Advisory Holding Company S.A., Luxembourg	61271	Promocalor S.A., Luxembourg	61293
Itaú Europa Luxembourg Advisory Holding Company S.A., Luxembourg	61271	Promothermis S.A., Luxembourg	61292
Julius Baer Multicooperation Sicav, Luxembourg	61277	Remora Investment S.A., Luxembourg	61258
Julius Baer Multicooperation Sicav, Luxembourg	61277	Rentastar International Real Estate, S.à r.l., Luxembourg	61264
Julius Baer Multipartner Sicav, Luxembourg	61270	Rylux S.A.H., Luxembourg	61291
Julius Baer Multipartner Sicav, Luxembourg	61270	S.A.F.E., Shareholders Amongst Financiers in Europe S.A.H., Luxembourg	61289
Julius Baer Multitrading Sicav, Luxembourg	61269	S.G.F., Société de Groupements Financiers S.A., Luxembourg	61295
Julius Baer Multitrading Sicav, Luxembourg	61269	SB Fund, Sicav, Luxembourg	61266
Katto Financial Holding S.A., Luxembourg	61256	SB Fund, Sicav, Luxembourg	61266
Klee Holding S.A., Luxembourg	61260	Sentrim S.A.H., Luxembourg.	61296
Kob-Thill, S.à r.l., Colmar-Berg	61279	Service Audio Video S.A., Soleuvre.	61252
Kob-Thill, S.à r.l., Colmar-Berg	61279	Sinopia Alternative Fund, Sicav, Luxembourg	61252
Laya Holding S.A., Luxembourg	61296	Sinopia Alternative Fund, Sicav, Luxembourg	61252
Lebanon Holdings, Sicaf, Luxembourg	61259	SMCV Holding S.A., Luxembourg	61293
Lebanon Holdings, Sicaf, Luxembourg	61259	Société du Parking Guillaume S.A., Luxembourg	61274
Lombard Odier Invest, Sicav, Luxembourg	61267	Société du Parking Guillaume S.A., Luxembourg	61274
Lombard Odier Invest, Sicav, Luxembourg	61267	St. Germain Immobilière S.A., Luxembourg	61294
Lux Trésor, S.à r.l., Linger	61278	Strategy Sicav, Luxembourg	61265
Luxcellence, Sicav, Luxembourg	61262	Strategy Sicav, Luxembourg	61265
Luxcellence, Sicav, Luxembourg	61262	Strawberry Marketing, S.à r.l., Luxembourg	61282
Luxex S.A.H., Luxembourg	61290	Synthesis Fund Advisors S.A., Luxembourg	61268
MBS Fund, Sicav, Luxembourg	61275	Synthesis Fund Advisors S.A., Luxembourg	61268
MBS Fund, Sicav, Luxembourg	61275	Taurus Participations Holding S.A., Luxembourg	61260
MFI-Master Fund International, Sicav, Luxembourg	61275	Taxi Lorscheid, S.à r.l., Howald	61288
MFI-Master Fund International, Sicav, Luxembourg	61275	Techniparts, S.à r.l., Luxembourg	61261
Mirado S.A., Luxembourg	61272	Trevisse Fund, Sicav, Luxembourg	61264
Mirado S.A., Luxembourg	61272	Trevisse Fund, Sicav, Luxembourg	61264
Mirado S.A., Luxembourg	61272	Trimline Holding S.A., Luxembourg	61258
Navigator International Fund, Sicav, Luxembourg	61262	Ukemi Holding S.A., Luxembourg	61292
Navigator International Fund, Sicav, Luxembourg	61262	Wako S.A., Differdange	61286
Novex, GmbH, Luxembourg	61288	Wako S.A., Differdange	61287
		Wako S.A., Differdange	61287
		Wako S.A., Differdange	61287
		Witabix S.C., Luxembourg	61253

INTERGEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 42.445.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mars 2000

L'assemblée a décidé de convertir le capital social en EUR et de l'arrondir conformément aux dispositions légales, pour le fixer à 2.900.000,- EUR, représenté par 9.280 actions sans dénomination de valeur nominale.

En conséquence, l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 2.900.000,- EUR divisé en 9.280 actions sans dénomination de valeur nominale, divisées en 4.610 actions ordinaires de classe «A» et en 4.670 actions privilégiées de classe «B».»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 569, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49733/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

AIH ALLIED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 14CS, fol. 4, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49526/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

AIH ALLIED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.067.

Les comptes de clôture au 28 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 14CS, fol. 4, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49527/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

AIH ALLIED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.067.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le vingt et un juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société MILCOT INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social à Tortola, British Virgin Islands, ici représenté par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Tortola, le 28 mai 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme AIH ALLIED HOLDING S.A., R.C.B. numéro 71.067, fut constituée par acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 7 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 795 du 26 octobre 1999.

- La société a actuellement un capital de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société AIH ALLIED HOLDING S.A.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société AIH ALLIED HOLDING S.A. avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société AIH ALLIED HOLDING S.A. déclare que l'activité de la société a cessé.

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- La comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les comptes annuels au 31/12/2001, sur base des rapports de gestion et rapports de commissaire s'y rapportant et des annexes, ainsi qu'approuvé une situation comptable au 28 mai 2002.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes.

- Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions toutes au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société AIH ALLIED HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 14CS, fol. 4, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49528/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SINOPIA ALTERNATIVE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 82.229.

—
Extract of the resolution taken at the Annual General Meeting of 24 April 2002

A total of EUR 90,000.- as Directors' fees (gross amount) are paid each to:

Caroline Brousse

Jean-François Boulier

Philippe Goimard

Didier Miqueu

François Bourguignon

Pierre Sequier

Michel-André Lévy

Jean-Claude Bertrand

Léon Chautin

- Messrs Didier Miqueu, Philippe Goimard, Jean-François Boulier, François Bourguignon, Pierre Sequier, Michel-André Lévy, Jean-Claude Bertrand, Léon Chautin and Mrs Caroline Brousse are re-elected as Directors for a term of 3 years ending at the Annual General Meeting of 2005.

PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, is re-elected as Independent Authorised Auditor for a term of 3 years ending at the Annual General Meeting of 2005.

Certified true extract

For SINOPIA ALTERNATIVE FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49479/526/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SINOPIA ALTERNATIVE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 82.229.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour SINOPIA ALTERNATIVE FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(49480/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SERVICE AUDIO VIDEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4437 Soleuvre, 66, rue de Differdange.

R. C. Luxembourg B 58.342.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 32, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(49681/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

61253

HAEGIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.753.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 30.986,69 euros (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) représenté par 125 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
HAEGIN S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49601/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

COPARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.627.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 30.986,69 euros (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49602/567/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

WITABIX S.C., Société Civile.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt et un juin.

Ont comparu:

1. - Monsieur Yehia Saad Fakhry Abdel Nour, ingénieur, demeurant à kilomètre 12 Route de Fes, Marrakech, Maroc;
2. - ALPINE STRATEGIC MARKETING LLC, une société de droit des États-Unis d'Amérique, domiciliée à 400, 7th Street, NW Suite 101, Washington DC 2004, États-Unis d'Amérique.

Lesquels comparants déclarent constituer entre eux une société civile dont les statuts sont libellés comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société civile régie par les articles 1832 et suivants du code civil et par la loi de 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes, en ce qu'elle s'applique aux sociétés civiles.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans toute entreprise et à l'acquisition d'instruments financiers et de produits d'épargne, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, investissements financiers et produits d'épargne.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques et contracter tous financements, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 3. La dénomination de la société est WITABIX S.C.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché sur décision de l'assemblée générale des associés et en tout autre endroit de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée des associés se prononçant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cent euros (100,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de un euro (1,- EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué à:

1. - Monsieur Yehia Saad Fakhry Abdel Nour	99 parts sociales
2. - ALPINE STRATEGIC MARKETING LLC	1 part sociale
Total:	100 parts sociales

La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord unanime.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non associés sauf accord donné par décision de l'assemblée des associés se prononçant comme en matière de modification des statuts en cas de cession entre vifs, respectivement par une décision de l'assemblée générale des associés prise à l'unanimité de tous les associés restants, présents ou représentés, en cas de cession pour cause de mort.

En cas de cession entre vifs ou pour cause de morts par l'un des associés de ses parts sociales à un tiers et à supposer que cette cession ait été autorisée conformément aux dispositions du paragraphe précédent, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ces parts, à un prix agréé entre associés et fixé à l'unanimité d'année en année lors de l'assemblée générale statuant sur le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant. En refus de l'autorisation d'une cession pour cause de mort conformément aux dispositions du paragraphe précédent, les autres associés sont obligés de préempter les parts sociales du défunt aux conditions prévues dans le présent paragraphe.

Art. 8. Le décès de l'un des associés entraîne de plein droit la dissolution de la société tel que prévu aux articles 1844 et 1865 du Code Civil.

Art. 9. La société est administrée par un gérant nommé et révocable par une décision de l'assemblée générale des associés prise comme en matière de modification des statuts.

Art. 10. Le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour compte de la société. La société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle du gérant tant pour les actes d'administration que de disposition.

Art. 11. Le bilan est soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés qui décide également de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 12. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les pertes et dettes de la société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la société.

Art. 13. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix. Toutefois les modifications aux statuts doivent être approuvées par les trois quarts des voix des associés présents ou représentés.

Les mandats entre associés en vue de la représentation à une assemblée générale sont autorisés.

Art. 14. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de EUR 100,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1. - Est nommé aux fonctions de gérant: Monsieur Yehia Saad Fakhry Abdel Nour, ingénieur, demeurant à kilomètre 12 Route de Fes, Marrakech, Maroc;
2. - Le siège social est établi à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en trois exemplaires originaux, chaque partie reconnaît en avoir reçu un exemplaire original, le troisième exemplaire étant utilisé pour les formalités légales d'enregistrement et de publication.

Date qu'en tête des présentes.

Y. Saad Fakhry Abdel Nour	ALPINE STRATEGIC MARKETING LLC
représenté par J. Mayor et F. Mazzone	représenté par B. Georis

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 33, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

61255

COMPAGNIE EUROPEENNE ET AFRICAINE DE BOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.031.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 30.986,69 euros (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

COMPAGNIE EUROPEENNE ET AFRICAINE DU BOIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49603/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

EXCHANGE PARTICIPATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.998.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 100.000,- euros (cent mille euros) représenté par 400 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

EXCHANGE PARTICIPATION IMMOBILIERE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49604/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

OSMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.553.

DISSOLUTION

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 14 juin 2002 à 16.00 heures*

Première résolution

L'Assemblée adopte le rapport des commissaires vérificateurs sur les opérations de dissolution et de liquidation de la société.

Décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exécution de leurs mandats.

Deuxième résolution

L'Assemblée approuve le rapport du liquidateur et les comptes en liquidation et la distribution des actifs aux actionnaires.

Décharge pleine et entière est accordée au liquidateur pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée fixe la rémunération du liquidateur à EUR 1.000,- et celle des commissaires vérificateurs à EUR 1.000,-.

Quatrième résolution

En considération de ce qui précède, l'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société CORLO HOLDING S.A. et décide que les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de l'annexe de l'étude de M^e Goerens, 5, boulevard Royal, Royal Rome II, L-2449 Luxembourg.

Toutes ces résolutions sont votées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 2, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49641/312/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

AUTO-BOUTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 22.991.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 136.341,43 euros (cent trente-six mille trois cent quarante et un euros et quarante-trois cents) représenté par 550 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

AUTO-BOUTIQUE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49605/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

KATTO FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.223.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 155.000,- euros (cent cinquante-cinq mille euros) représenté par 610 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

KATTO FINANCIAL HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49606/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

ROBERT HENTGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 116, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 64.656.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital social actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68 et de l'augmenter de EUR 105,32 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49695/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

61257

ELLMER & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.933.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 100.000,- euros (cent mille euros) représenté par 369 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ELLMER & CO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49607/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

INVEST CONTROL SERVICES ADMINISTRATIFS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.230.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 50.000,- euros (cinquante mille euros) représenté par 200 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
INVEST CONTROL, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49608/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

INTERTABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof-Koerich.
R. C. Luxembourg B 8.272.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 juin 2002

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2002 que:

le Conseil d'Administration est composé comme suit:

1. Décharge aux administrateurs et au commissaire.

2. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Gerrit De Bruin, Area Director Benelux & Scandinavia/Finland, demeurant à NL-2061 AK Bloemendaal, Mesdaglaan 1 (Pays-Bas);

- Monsieur Jos Arkes, Director Sales, demeurant à NL-1316 VL Almere, Aan de Wind 27, Pays-Bas;

- Monsieur Joachim Psotta, Vice President Finance EU, demeurant à D-82041 Deisenhofen, Lindenallee 3b, Allemagne, pour une durée de un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale de 2003.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour INTERTABA S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 20, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49816/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

61258

TRIMLINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.944.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 123.946,76 euros (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents) représenté par 500 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
TRIMLINE S.A.H.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49609/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

PALLAS PROPERTIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.705.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 74.300,- euros (soixante quatorze mille trois cents euros) représenté par 300 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
PALLAS PROPERTIES HOLDING S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49610/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

REMORA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 79.644.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 28 juin 2002 à Luxembourg

L'assemblée générale approuve le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001 clôturant avec une perte de LUF 79.771,- et décide de la reporter à nouveau.

L'assemblée générale décide de convertir le capital social exprimé en LUF en EUR.

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social suivant les dispositions légales en matière en euro pour les sociétés commerciales par incorporation de résultats reportés pour le porter de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,-.

L'assemblée générale décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille actions (1.000) d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.»

L'assemblée générale décide de remplacer la société FINCONSEIL S.A., LUXEMBOURG, comme commissaire aux comptes par la société FIDUPLAN S.A., LUXEMBOURG. Elle finira le mandat du commissaire aux comptes sortant.

Pour extrait conforme
FIDUPLAN S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49839/752/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

PALLAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.704.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 49.578,70 euros (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit euros et soixante-dix cents) représenté par 200 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PALLAS INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49611/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

LEBANON HOLDINGS, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.687.

Extract of the resolutions taken by the Annual General Meeting of 25 April 2002

It is resolved:

- to ratify the co-option of Mr. Gerhard Engel in replacement of Mr. Reinier Ruigrok Van Der Werve.
- the loss of US\$ 3,569,210.- is allocated as follows:
to be carried forward: US\$ 3.569.210,-
- the following Directors be re-elected for the ensuing year:

Mr. Peter Dicks, Mr. Bernard, Mr. Basecqz, Mr. Francis Finlay, Mr. Marwan Ghandour, Mr. Miles Morland, Mr. Nabil Nassar, BLAKENEY MANAGEMENT LIMITED, London, represented by Mr. Thierry Hugnin, Mr. Mickhael Fares, Mr. Gerhard Engel, LEBANON INVEST ASSET MANAGEMENT SAL, represented by Mr. Abdallah Saade.

- the mandate of ERNST & YOUNG as Authorised Independent Auditor is confirmed.

Certified true extracts

For LEBANON HOLDINGS

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49619/526/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

LEBANON HOLDINGS, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.687.

Extract of the resolution of the Board of Directors taken by circular way, effective on March 20, 2002

The Board of Directors notes that Mr. Reinier Ruigrok Van Der Werve has resigned on January 17, 2002.

It is resolved:

- to co-opt Mr. Gerhard M. Engel as Director in replacement of Mr. Reinier Ruigrok Van Der Werve.
- to propose to the next General Meeting of shareholders to ratify the co-option of Mr. Gerhard M. Engel.
- that Mr. Gerhard M. Engel will terminate Mr. Reinier Ruigrok Van Der Werve's mandate which will expire at the Annual General Meeting of 2002.

Certified true extract

On behalf of LEBANON HOLDINGS

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49620/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

TAURUS PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.018.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 582.549,78 euros (cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quarante-neuf euros et soixante-huit cents) représenté par 18.800 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAURUS PARTICIPATIONS S.A.H.

Signature

Le Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49612/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

KLEE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.805.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 124.000,- euros (cent vingt-quatre mille euros) représenté par 500 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

KLEE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49613/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

ISLANDSBANKI ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 79.111.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

(49626/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

ISLANDSBANKI ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 79.111.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 juin 2002

En date du 10 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2001.
- de réélire M. Valur Valsson, M. Björn Björnsson, M. Sigurdur B. Stefansson en tant d'administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2003.
- de renouveler le mandat de KPMG AUDIT en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

61261

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49627/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

TECHNIPARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 57.788.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 133.862,50 euros (cent trente-trois mille huit cent soixante-deux euros et cinquante cents) représenté par 5.400 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 20, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49614/567/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

HARCOS HUNGARIAN ARCHITECTURAL COSTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.915.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 avril 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 18.592,01 euros (dix-huit mille cinq cent quatre-vingt douze euros et un cent) représenté par 750 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

HARCOS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49615/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

BUREAU D'EXPERTISES JEAN SCHMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 53.754.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 mai 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 12.394,67 euros (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept cents) représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49616/567/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

NAVIGATOR INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 52.082.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

(49628/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

NAVIGATOR INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 52.082.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2002

En date du 15 avril 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001,
- d'accepter la démission en date du 30 mars 2001 de M. Georg Lasch et de ratifier la cooptation en date du 2 avril 2001 de M. Vincent Marc en remplacement de M. Georg Lasch, démissionnaire,
- d'accepter la démission en date du 26 octobre 2001 de M. Vincent Marc et de ratifier la cooptation en date du 29 octobre 2001 de Mme Carmel Mc Govern en remplacement de M. Vincent Marc, démissionnaire,
- d'élire Mme Carmel Mc Govern en qualité d'Administrateur de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003,
- de renouveler les mandats de M. Harry J. Clark et SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A. (représentée par M. Antoine Gilson de Rouvrex), en qualité d'Administrateur de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003,
- de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003,

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49629/005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

LUXCELLENCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 64.695.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

(49632/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

LUXCELLENCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 64.695.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2002

En date du 11 février 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2001,
- d'accepter la démission de M. Thierry Logier, en date du 30 septembre 2001 et de ratifier la cooptation de M. Vincent Marc, en remplacement de M. Thierry Logier,
- d'accepter la démission de M. Vincent Marc, en date du 26 octobre 2001 et de ratifier la cooptation de M. Roland Dillien, en remplacement de M. Vincent Marc,
- d'élire M. Roland Dillien, en qualité d'Administrateur pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003,
- de réélire M. Pierre Delandmeter et M. Antoine Gilson de Rouvrex en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2003,
- de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2003.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49633/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

INDOCAM ASIAN PORTFOLIOS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 53.915.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2002.

Le Conseil d'Administration.

(49630/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

INDOCAM ASIAN PORTFOLIOS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 53.915.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002

En date du 10 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2001.
- de prendre acte et d'accepter la démission de M. Bernard Simon-Barboux en date du 8 mars 2002.
- de reconduire les mandats de MM. Antoine Gilson de Rouvieux, Ian McEvatt et Michael Stockford en qualité d'administrateur, pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de reconduire le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 8 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49631/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

DKG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.008.

Les administrateurs de la Société DKG S.A., à savoir:

Monsieur Jean-Paul Goerens, de résidence à Luxembourg, administrateur

Madame Sabine Perrier, de résidence à Thionville, France, administrateur-délégué

Monsieur Philippe Sautreaux, de résidence à Thionville, France, administrateur

et le commissaire aux comptes, à savoir:

FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES, S.à r.l., 134, route d'Arlon, L-8011 Strassen

ont donné leur démission avec effet au 21 juin 2002.

Le siège social au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est dénoncé avec effet au 21 juin 2002.

Le Contrat de domiciliation entre la société DKG S.A. et l'Etude d'Avocats Jean-Paul Goerens est dénoncé avec effet au 21 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour faire valoir ce que de droit

Signature

L'agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 2, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49642/312/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

TREWISE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 57.315.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

(49634/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

TREWISE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 57.315.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002

En date du 10 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2001,
- de ne pas renouveler les mandats de Messieurs Jan Petter Borvik, Jan Stig Rasmussen et Mats T. Carlsson en qualité d'Administrateurs,
- d'élire Messieurs Danckert Mellbye, Tor Duner et Madame Gisèle Detaille-Ochelen, en qualité d'Administrateurs, pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2003, sous réserve de l'agrément de la Commission de Surveillance du Secteur Financier,
- réélire SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A., représentée par Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, en qualité d'Administrateur pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2003,
- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2003.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49635/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

EXPRESSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.473.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 mai 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 12.394,67 euros (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept cents) représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

EXPRESSION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49617/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

RENTASTAR INTERNATIONAL REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.207.

Inscription des modifications suivantes suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2002.

La rubrique capital est à modifier comme suit:

61265

CAPITAL

Le capital social est fixé à 12.394,67 euros (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept cents) représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

RENTASTAR INT. REAL ESTATE PART. LTD, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49618/567/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 46.458.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

(49636/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 46.458.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2002

En date du 3 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001 après avoir ratifié le paiement, en date du 23 novembre 2001, d'un dividende de EUR 7,5 par action aux actionnaires du compartiment STRATEGY, Sicav, CELONIA FUND.
- d'accepter la démission de M. Thierry Logier en qualité d'administrateur en date du 30 septembre 2001 et la cooptation de M. Roland Dillien en qualité d'administrateur en remplacement de M. Thierry Logier, démissionnaire.
- d'élire M. Roland Dillien pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- d'accepter la démission de M. Patrick Zurstrassen en qualité de Président et d'administrateur en date du 18 décembre 2001 et la cooptation de M. Guillaume Fromont en qualité de Président et d'administrateur en remplacement de M. Patrick Zurstrassen, démissionnaire.
- d'élire M. Guillaume Fromont pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de renouveler le mandat de M. Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'administrateur de la Sicav, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49637/005/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

GUGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 69A, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 61.342.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Wiltz, le 11 juin 2002, vol. 173, fol. 61, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

GUGA, S.à r.l.

(49683/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

DELPHI SECURITIES SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.832.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

(49638/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

DELPHI SECURITIES SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.832.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2002

En date du 13 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001.
- de prendre note que M. Sten Karlberg n'est pas candidat pour un nouveau mandat en tant qu'administrateur et président de la Sicav.
- d'élire Monsieur Frederik Andreas Westin comme nouvel administrateur et président, en remplacement de M. Sten Karlberg démissionnaire, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de ré-élire Pierre Delandmeter, M. Henrik Jonsson, et M. Antoine Gilson de Rouvieux comme administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2003.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49639/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SB FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.775.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

(49646/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SB FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.775.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002

En date du 25 avril 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- de renouveler les mandats de MM. Charles-Henri Sabet, Thomas Steinmann, John F. Eardley, PierFranco De Vita et Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'Administrateurs de la Sicav pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003;
- de reconduire le mandat de KPMG AUDIT, en qualité de Réviseur d'Entreprises de la Sicav, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49647/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

LOMBARD ODIER INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 25.301.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(49644/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

LOMBARD ODIER INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 25.301.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002

En date du 10 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001 après avoir ratifié le paiement des dividendes suivants payés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001 aux actions à distribution des compartiments suivants:

LOMBARD ODIER INVEST - The Dollar Bloc Bond Fund	USD 0,54
LOMBARD ODIER INVEST - The European Bond Fund	EUR 0,25
LOMBARD ODIER INVEST - The European Short Term Fund	EUR 0,45
LOMBARD ODIER INVEST - The Global Bond Fund	EUR 0,28
LOMBARD ODIER INVEST - The Euro Credit Bond Fund	EUR 0,43
LOMBARD ODIER INVEST - The Conservative Portfolio Fund	EUR 0,18
LOMBARD ODIER INVEST - The Dynamic Portofolio Fund	EUR 0,13
LOMBARD ODIER INVEST - The Europe Fund	EUR 0,05

La date ex-dividende était le 18 février 2002 et le paiement a été effectué le 20 février 2002 aux actionnaires inscrits au registre à la clôture du 15 février 2002.

- de renouveler les mandats de Mme Francine Keiser, M. Philippe Sarasin, M. Patrick Odier et M. Peter E.F. Newbald, M. Marco Durrer, M. Yvar Mentha, M. Jean-Claude Ramel et M. Antony John en qualité d'Administrateurs de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49645/005/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

**IBIKS TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme,
(anc. SECFIN S.A.).**

R. C. Luxembourg B 54.690.

Madame Sabine Perrier, de résidence à Thionville, France, administrateur, a notifié l'administrateur-délégué de sa démission du poste d'administrateur avec effet au 31 mai 2002.

FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES, S.à r.l., 134, route d'Arlon, B.P. 18, L-8001 Strassen, a notifié l'administrateur-délégué de sa démission comme commissaire aux comptes de la Société IBIKS TECHNOLOGY S.A. avec effet au 31 mai 2002.

Le siège social est dénoncé avec effet au 31 mai 2002.

Le Contrat de domiciliation entre la société IBIKS TECHNOLOGY S.A. et l'Etude d'Avocats Jean-Paul Goerens est dénoncé avec effet au 31 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour faire valoir ce que de droit

Signature

L'agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 2, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49643/312/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

EUROPRIUS NBI ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.683.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

(49648/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

EUROPRIUS NBI ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.683.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 juin 2002

En date du 20 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000 comme suit:

Bénéfice de la période:	72.912,- EUR
Affectation à la Réserve Légale:	3.646,- EUR
A reporter:	<u>69.266,- EUR</u>

- De reporter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49649/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SYNTHESIS FUND ADVISORS, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.026.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

(49650/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SYNTHESIS FUND ADVISORS, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.026.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002

En date du 25 avril 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001 après avoir affecté EUR 1.990,- à la réserve légale;
- d'accepter la démission de M. Thierry Logier en qualité d'administrateur de la société, avec effet au 30 septembre 2001;

- de renouveler les mandats de MM. Charles-Henri Sabet, Thomas Steinmann, John F. Eardley et PierFranco De Vita en qualité d'Administrateurs de la Société pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003;

- de reconduire le mandat de KPMG AUDIT, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49651/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

AGF WORLD FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 63.356.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2002.

(49652/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

AGF WORLD FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 63.356.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2002

En date du 15 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001.
- de renouveler les mandats de Monsieur Hervé Akoun, Monsieur Hervé Akoun, Monsieur Géraud Brac de la Perrière, Monsieur Jean-Paul Duhamel, Monsieur Jean-Michel Eyraud et Monsieur Antoine Gilson de Rouvreur en qualité d'Administrateur de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 16 mai 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49653/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

JULIUS BAER MULTITRADING SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 82.478.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2002

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(49654/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

JULIUS BAER MULTITRADING SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 82.478.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2002

En date du 3 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2001
- d'élire M. Freddy Brausch, M. Peter Spinnler, M. Mathias Brüscheweiler et M. Oswald Huber en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003
- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49655/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

JULIUS BAER MULTIPARTNER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.532.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2002

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(49656/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

JULIUS BAER MULTIPARTNER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.532.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2002

En date du 3 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2001 après ratification d'une distribution intérimaire de dividendes, conformément à la proposition et à la décision du Conseil d'Administration:

MOBILITAS CHF 2,25

ISRATECH STOCK FUND USD 0,25

La date ex-dividende est fixée au 15 mai 2002 et les dividendes ont été payées le 24 mai 2002.

- d'élire M. Freddy Brausch, M. Peter Spinnler, M. Mathias Brüscheweiler, M. Walter Knabenhans, M. Andreas Bär et Patrick Zurstrassen en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49657/005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

PHILIP MORRIS LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof-Koerich.
R. C. Luxembourg B 8.272.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en date du 14 juin 2002

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires que:

- Il est donné décharge aux administrateurs de leur mandat au cours de l'année 2001.

- Sont nommés Administrateurs:

- Monsieur Gerrit De Bruin, Area Director BENELUX & SCANDINAVIA/FINLAND, demeurant à NL-2061 AK Bloemendaal, Mesdaglaan 1 (Pays-Bas);

- Monsieur Jos Arkes, Director Sales, demeurant à NL-1316 VL Almere, Aan de Wind 27, Pays-Bas;

- Monsieur Joachim Psotta, Vice President Finance EU, demeurant à D-82041 Deisenhofen, Lindenallee 3b, Allemagne.

Il resteront en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2003.

- Il est donné décharge au réviseur d'entreprise de son mandat au cours de l'année 2001.

- Est nommé à la fonction de réviseur de la société:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises, 400, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

La fonction du réviseur expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2003.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour PHILIP MORRIS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 20, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49807/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG ADVISORY HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Sheffer.
R. C. Luxembourg B 80.196.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(49658/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG ADVISORY HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Sheffer.
R. C. Luxembourg B 80.196.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2002

En date du 22 avril 2002 l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'affecter le résultat de la manière suivante:

Résultat	1.277.630,00 USD
Affectation à la réserve légale	63.881,50 USD
Résultat à reporter	<u>1.213.748,50 USD</u>

- d'accepter la démission de Monsieur Antonio Pedro Da Costa, en qualité d'Administrateur, avec effet au 20 mars 2002

- de nommer Monsieur Dilson De Oliveira, en qualité d'Administrateur, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003

- de renouveler les mandats de Monsieur Alfredo Egydio Setubal, Monsieur Carlos Enrique Mussolini et Monsieur Ghuilherme M.F. Bezerril en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003

- de reconduire le mandat de PricewaterhouseCoopers, en qualité de Commissaire aux Comptes, pour un mandat d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49659/005/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

HELENE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.984.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5 septembre 2001 à Luxembourg

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 4.295,- pour le porter à LUF 10.004.295,- par incorporation du résultat reporté à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 248.000,- (deux cent quarante-huit mille euros) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à deux cent quarante-huit mille euros (EUR 248.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Messieurs Georges Bettermann et Yves Wallers de leur poste d'Administrateur et décide de nommer en remplacement aux postes d'Administrateurs Messieurs Etienne Gillet, comptable, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et Jacques Tordoor, employé privé, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49864/531/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

MIRADO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Signature.

(49660/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

MIRADO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.843.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Signature.

(49661/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

MIRADO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.843.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2002

Il résulte de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire que l'assemblée décide de ratifier la nomination de la société RABO MERCHANT BANK N.V. en tant qu'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49662/799/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

CERFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.027.

L'an deux mille deux, le six juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

Ont comparu:

La SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, société anonyme de banque avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 13.859, représentée par Monsieur Lino Berti et Monsieur Pietro Feller, employés privés, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée CERFIN S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, bvd du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous la Section B et le numéro 74.027,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 31 janvier 2000 par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg-Ville, publié au Mémorial C-2000, page 16052,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 6 juin 2002,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 45.000,- (quarante cinq mille euros), représenté par 450 (quatre cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement libérées.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'euros) représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (cent euros) chacune,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 3 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir du 31 janvier 2000, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Plus particulièrement le conseil d'administration est autorisé à réaliser l'augmentation de capital en tout ou en partie.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

3) Que dans sa réunion du 6 juin 2002, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 455.000,- (quatre cent cinquante-cinq mille Euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 45.000,- (quarante cinq mille euros) à EUR 500.000,- (cinq cent mille Euros),

par la création de 4.550 (quatre mille cinq cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire, plus amplement renseigné audit procès-verbal du conseil d'administration, lequel a souscrit à toutes les 4.550 (quatre mille cinq cent cinquante) actions nouvelles, moyennant une contribution en espèces totale de EUR 455.000,- (quatre cent cinquante-cinq mille Euros),

l'actionnaire minoritaire ayant déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel, une copie de cette renonciation restera annexée aux présentes.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 455.000,- (quatre cent cinquante-cinq mille Euros) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 500.000,- (cinq cent mille Euros),

de sorte que le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 500.000,-(cinq cent mille Euros), représenté par 5.000 (cinq mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 5.900,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Berti, P. Feller, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 13CS, fol. 1, case 10. – Reçu 4.550 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

J. Delvaux.

(49892/208/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2002.

CERFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.027.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 422/2002 en date du 6 juin par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(49893/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2002.

SOCIETE DU PARKING GUILLAUME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 4A, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 15.590.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Signature.

(49663/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SOCIETE DU PARKING GUILLAUME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 4A, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 15.590.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 mai 2002

L'assemblée générale ordinaire a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Renouvellement pour une durée de six ans du mandat des administrateurs suivants de la société:

- Josy Welter
- Gaston Linster
- Jean-Pierre Molé
- Gérard Muller
- Hubert Muller
- Léon Pauly
- Claude Reinard
- Setec Copark
- Pierre Schmit

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour extrait conforme et sincère

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49665/799/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

E.T.O. (EUROPEAN TRADING ORGANISATION) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.383.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour E.T.O. (EUROPEAN TRADING ORGANISATION) S.A.

Administrateur

Signature / Signature

(49799/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

E.T.O. (EUROPEAN TRADING ORGANISATION) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.383.

L'assemblée générale statutaire du 2 mai 2002 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Moyse Dargaa, licencié en sciences fiscales, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Alex Gauthier.

Luxembourg, le 24 mai 2002.

Pour E.T.O. (EUROPEAN TRADING ORGANISATION) S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49800/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

MBS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 37.077.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

(49666/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

MBS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 37.077.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2002

En date du 20 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001.
- D'accepter la démission de Messieurs Luc de Clapiers et Sykes Wilford en date du 14 novembre 2001.
- De ratifier la cooptation de Mrs Sherry A. Umberfield et M. Gilles Guérin en date du 14 novembre 2001 en remplacement de Messieurs Luc de Clapiers et Sykes Wilford et de les élire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- De renouveler les mandats de M. Gérard Barbot et de M. Massoud Heidari, en qualité d'Administrateur de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- De renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49667/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

MFI-MASTER FUND INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.036.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(49672/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

MFI-MASTER FUND INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.036.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2002

En date du 30 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- de nommer MM. Carlos Colomer Casellas, Daniel Gomez Garcia, Philippe Sarasin, Patrick Odier, Peter E.F. Newbald, Jean-Claude Ramel et Jacques Elvinger en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49673/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

CDC INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 53.209.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

(49668/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

CDC INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 53.209.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2002

En date du 20 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001.
- d'accepter la démission de M. Pierre Delandmeter en date du 28 décembre 2001.
- de renouveler les mandats de M. Gérard Barbot, de M. Gilles Guerin, de M. Massoud Heidari, Mrs Sherry A. Umberfield en qualité d'Administrateurs de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en qualité de Réviseurs d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49669/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

FFTW FUNDS SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 55.079.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2002.

(49779/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

FFTW FUNDS SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 55.079.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2002

En date du 21 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- d'accepter la démission de Madame Sandra Curtis en date du 16 novembre 2001;
- de renouveler les mandats de M. Onder John Olcay, Mme Kate Williams, M. Patrick Zurstrassen, M. Stephen Casper et M. John Smith en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003;
- de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 22 mai 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49780/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 44.963.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(49670/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 44.963.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2002

En date du 3 juin 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2001 après ratification d'une distribution intérimaire de dividendes, conformément à la proposition et à la décision du Conseil d'Administration:

JB STRATEGY BALANCED CHF	CHF 2,50
JB STRATEGY BALANCED EUR	EUR 3,75
JB STRATEGY CONSERVATIVE CHF	CHF 2,75
JB STRATEGY CONSERVATIVE EUR	EUR 3,25
JB STRATEGY GROWTH CHF	CHF 1,50
JB STRATEGY GROWTH EUR	EUR 1,75
CENTRAL EUROPE STOCK FUND	EUR 1,00
MI-FONDS 30	CHF 4,00
MI-FONDS EURO 40	EUR 3,25
MI-FONDS 50	CHF 3,50
MI-FONDS ECO	CHF 1,50
BALOISE-ACTIV	CHF 4,00
BALOISE-PROGRESS	CHF 3,50
MI-FONDS INTERBOND	CHF 4,72
MI-FONDS INTERSTOCK	CHF 1,50
MI-FONDS SWISS STOCK	CHF 1,25
RBA-PORTOFOLIO ADAGIO	CHF 4,00
RBA-PORTOFOLIO ALLEGRO	CHF 1,50
RBA-PORTOFOLIO VIVACE	CHF 3,00

La date ex-dividende est fixée au 15 mai 2002 et les dividendes ont été payés le 24 mai 2002.

- d'élire M. Freddy Brausch, M. Peter Spinnler, M. Mathias Brüscheweiler, M. Walter Knabenhans, M. Andreas Bär et M. Patrick Zurstrassen en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49671/005/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

ELIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.622.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(49751/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

LUX TRESOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4795 Linger, 52, rue des Bois.
R. C. Luxembourg B 68.161.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 21 juin 2002

L'an deux mille deux, le vingt et un juin s'est réunie en Assemblée l'associé de la société LUX TRESOR, S.à r.l., avec siège social à L-4795 Linger, 52, rue du Bois et a pris les résolutions suivantes:

1. Sur base de la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998 relative à la conversion pour les sociétés commerciales de leur capital en EUR, le capital souscrit s'élevant à LUF 500.000,- est converti en EUR 12.394,68.
2. Le capital est augmenté à concurrence de EUR 105,32 pour le porter à un montant arrondi de EUR 12.500,- par prélèvement de EUR 105,32 sur le résultat reporté sans création de parts sociales nouvelles.
3. L'article 6 correspondant des statuts est changé, il aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- représenté par cent (100) parts sociales de cent-vingt-cinq (EUR 125,-) Euros chacune.

M. Tonon.

Enregistré à Diekirch, le 27 juin 2002, vol. 271, fol. 12, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(49675/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE KONTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3490 Dudelange, 8, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 42.966.

Assemblée Générale du 21 juin 2002

L'an deux mille deux le vingt et un juin s'est réuni en assemblée l'associé unique de la société KONTER, S.à r.l. avec siège social à L-3490 Dudelange, 8, rue Jean Jaurès et a pris les résolutions suivantes:

1. Sur base de la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998 relative à la conversion pour les sociétés commerciales de leur capital en EUR, le capital souscrit s'élevant à 500.000,- LUF est converti en EUR 12.394,68.
2. Le capital est augmenté à concurrence de 105,32 EUR pour le porter à un montant arrondi de 12.500,- EUR. La présente augmentation de capital a été entièrement souscrite et libérée au moyen d'un virement de EUR 105,32 de sorte que la somme de EUR 105,32 se trouve dés-à-présent à la disposition de la société.
3. L'article 6 correspondant des statuts est changé, il aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à 12.500,- EUR représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq (25,- EUR) chacune.

A. Konter.

Enregistré à Diekirch, le 27 juin 2002, vol. 271, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(49678/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

RUDI CLEMENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 35, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 22.400.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002

En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social, le capital social a été converti en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002.

L'article 6 des statuts est modifié comme suit:

- Le capital social est fixé à la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR) représenté par cinq cent (500) parts sociales sans mention de valeur nominale, entièrement libérées et réparties de la façon suivante:

1. Monsieur Rudi Clemens, quatre cent cinquante parts	450
2. Madame Nicole Clemens-Graas, cinquante parts	50
Total cinq cents parts	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49697/502/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

KOB-THILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg.
R. C. Luxembourg B 65.373.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Wiltz, le 26 juin 2002, vol. 173, fol. 65, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

KOB-THILL, S.à r.l.

(49676/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

KOB-THILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg.
R. C. Luxembourg B 65.373.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2002

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, par une majorité de 100 voix sur 100

1. décide de convertir le capital social actuellement exprimé en 500.000,- LUF en 12.394,67 Euros;
2. décide d'augmenter le capital social de EUR 105,33 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,67 à EUR 12.500,- par incorporation de réserves;

3. décide d'adapter en conséquences la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social;

4. décide d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en 500 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Pour publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 4 juin 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK

Signature

Enregistré à Wiltz, le 26 juin 2002, vol. 173, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(49677/557/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

POUDRERIE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer.
R. C. Luxembourg B 5.955.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le mercredi 8 mai 2002

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de reconduire le mandat d'administrateur des Messieurs Edmond Felgen, Dominique Laval et Jean-Claude Schmitz pour un nouveau terme de six années, venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2008 ainsi que le mandat de commissaire de Monsieur Axel Dumont pour un nouveau terme de trois années, venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2005.

Kockelscheuer, le 8 mai 2002.

Certifié sincère, véritable et conforme aux livres

E. Felgen / C.-L. Ackermann

Président / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 91, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49679/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

ASSURANCES RISCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 87, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 79.957.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signature.

(49682/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

DEN DEKKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6114 Junglinster, 10, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 26.358.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2002

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, par une majorité de 100 voix sur 100:

1. décide de convertir le capital social actuellement exprimé en 500.000,- LUF en 12.394,67 Euros;
2. décide d'augmenter le capital social de EUR 105,33 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,67 à EUR 12.500,- par incorporation de réserves;
3. décide d'adapter en conséquences la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social;
4. décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en 500 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Pour publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 16 avril 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK

G. Den Dekker

Enregistré à Wiltz, le 11 juin 2002, vol. 173, fol. 61, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(49684/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

DEN DEKKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6114 Junglinster, 12, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 26.358.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Wiltz, le 11 juin 2002, vol. 173, fol. 61, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

DEN DEKKER, S.à r.l.

(49685/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

CATERING INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.656.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

C. Speecke

Administrateur

(49803/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

CATERING INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.656.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

C. Speecke

Administrateur

(49804/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

CATERING INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.656.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des associés en date du 27 mai 2002

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme CATERING INVEST CORPORATION, réunie le 27 mai 2002 à Luxembourg a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les bilans et comptes de pertes et profits ainsi que l'affectation des résultats au 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 sont approuvés. Une copie de ces bilans restera annexée au présent procès-verbal, paraphée et paraphée par les comparants.

Deuxième résolution

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'au 31 décembre 2000.

Troisième résolution

Dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, l'Assemblée décide de convertir le capital souscrit de la société actuellement de six millions de francs luxembourgeois (LUF 6.000.000,-), représenté par six mille (6.000) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune, de sorte qu'il s'élève à cent quarante-huit mille sept cent trente-six euros onze cents (EUR 148.736,11) et ce avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Quatrième résolution

Le capital converti est augmenté à concurrence de mille deux cent soixante-trois euros quatre-vingt-neuf cents (EUR 1.263,89) pour le porter de cent quarante-huit mille sept cent trente-six euros onze cents (EUR 148.736,11) à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-), représenté par six mille (6.000 actions) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

Libération - Paiement

L'Assemblée décide d'accepter la libération et le paiement intégral du montant d'augmentation du capital par incorporation de réserves à concurrence de mille deux cent soixante-trois euros quatre-vingt-neuf cents (EUR 1.263,89) et l'attribution gratuite du bénéfice de cette augmentation de capital aux actionnaires actuels, chacun au prorata de sa participation actuelle dans la société.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5, paragraphe premier, des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-), représenté par six mille (6.000 actions) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, disposant d'une voix aux assemblées générales.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'accepter les démissions de Messieurs Carl Speecke, Maarten van de Vaart et Hans de Graaf avec effet immédiat. Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de cette assemblée.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la nomination de Madame Isabelle Wieme, Monsieur Jacques Claeys et Monsieur Gérard Birchen en remplacement des administrateurs sortants, leur mandats venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Huitième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la démission avec effet immédiat de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de ses fonctions jusqu'à la date de cette assemblée.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de nommer avec effet immédiat COMCOLUX S.A., ayant son siège social au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg aux fonctions de Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans, son mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Dixième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société vers le 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49805/029/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

COLLETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7595 Reckange, 31, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 47.369.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2002

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, par une majorité de 500 voix sur 500:

1. décide de convertir le capital social actuellement exprimé en 500.000,- LUF en 12.394,67 Euros;
2. décide d'augmenter le capital social de EUR 105,33 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,67 à EUR 12.500,- par apports en espèces mais sans création de titres nouveaux;
3. décide d'adapter en conséquences la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social;
4. décide d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en 500 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Pour publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Reckange, le 21 mai 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK

Signature

Enregistré à Wiltz, le 11 juin 2002, vol. 173, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(49686/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

COLLETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7595 Reckange/Mersch, 31, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 47.369.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Wiltz, le 11 juin 2002, vol. 173, fol. 61, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

COLLETTE, S.à r.l.

(49687/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

STRAWBERRY MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 49.714.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 27 juin 2002

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale que:

- en vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 août 1998, l'Assemblée décide de convertir le capital social de la société actuellement exprimé en LUF de 500.000,- LUF à 12.394,68 EUR, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002;

- l'Assemblée décide d'augmenter, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, le capital social de 105,32 EUR pour le porter de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR par incorporation d'une partie des résultats reportés;

- l'Assemblée décide d'adapter la valeur nominale des parts sociales émises à 12,50 EUR;

- l'Assemblée décide de remplacer les mille (1.000) parts sociales existantes de cinq cents francs luxembourgeois (500,- LUF) chacune par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de douze euros et cinquante cents (12,50 EUR) chacune;

- L'Assemblée décide d'adapter l'article 6 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de douze euros et cinquante cents (12,50 EUR) chacune.»

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour STRAWBERRY MARKETING, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 20, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49808/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

BURBERRY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 75.782.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

Signature

(49688/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

BURBERRY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 75.782.

Le bilan au 26 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

Signature

(49689/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

BURBERRY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 75.782.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

Signature

(49690/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

GAR@QUA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundzwei, den fünfundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Robert Roth, Verwaltungsrat, wohnhaft in 20, avenue Général Leclerc, F-57390 Audun-le-Tiche,
 - 2) Herr Christian Faltot, Angestellter, wohnhaft in 45, rue Babeuf, F-54190 Villerupt,
- beide hier vertreten durch Frau Tania Fernandes, vorgeannt,
aufgrund von zwei Vollmachten unter Privatschrift, ausgestellt in Luxemburg, am 20. Juni 2002.

Welche Vollmachten, nach ne varietur Paraphierung durch die Bevollmächtigte und den unterzeichneten Notar, der gegenwärtigen Urkunde beigefügt bleiben werden, um mit ihr einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, vertreten wie vorgeannt, beschlossen haben, unter sich eine Holdinggesellschaft zu gründen gemäß folgender Satzung:

Art. 1. Es wird eine Holdinggesellschaft gegründet unter der Bezeichnung GAR@QUA INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg. Er kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre in jede beliebige Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz, vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt. Die Gesellschaft kann jederzeit durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher unter den Bedingungen der Satzungsänderungen gefasst wurde, aufgelöst werden.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgend einer Form an anderen in- und ausländischen Unternehmen, sowie die Verwaltung und Verwertung dieser Beteiligungen, jedoch unter Berücksichtigung der in Artikel 209 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften lautenden Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption, Kauf, oder sonstwie und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Sie hat ebenfalls zum Zweck die Anschaffung von Erfinderpapenten, sowie die Verwertung dieser Patente und anderer Rechte, welche mit diesen verbunden sind.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen, sowie den Unternehmen an welchen sie sich beteiligt, alle Mitarbeit, Anleihen, Vorschüsse und Garantien bewilligen.

Die Gesellschaft wird nicht unmittelbar aktiv erwerbstätig sein und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Jede Aktivität der Gesellschaft kann entweder direkt oder indirekt in Luxemburg oder an einem anderen Ort durch den Hauptsitz oder Zweigniederlassungen in Luxemburg oder an einem anderen Ort ausgeführt werden.

Sie wird alle Massnahmen treffen um ihre Rechte zu wahren und kann alle irgendwelchen Handlungen tätigen, welche ihrem Gesellschaftszweck verbunden oder nützlich sind, dies alles im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in einhundert (100) Aktien mit einem Nennwert von dreihundertzehn Euro (EUR 310,-) pro Aktie.

Das genehmigte Kapital der Gesellschaft ist auf dreihundertzehntausend Euro (EUR 310.000,-) Euro festgesetzt, eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von dreihundertzehn Euro (EUR 310,-) pro Aktie.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft ist ermächtigt und beauftragt, das Aktienkapital ganz oder teilweise im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhungen können durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien mit oder ohne Ausgabepremie, je nach den Beschlüssen des Verwaltungsrates durchgeführt werden. Kapitalerhöhungen, welche nicht innerhalb einer Dauer von fünf Jahren nach Veröffentlichung der Gründungsurkunde vom 25. Juni 2002 im «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» erfolgt sind, bedürfen der vorherigen Erneuerung der Ermächtigung durch einen Gesellschafterbeschluss. Der Verwaltungsrat wird die Ausgabe der diese Kapitalerhöhung ganz oder teilweise darstellenden Aktien beschliessen und die betreffenden Zeichnungen annehmen. Er ist ebenfalls ermächtigt und beauftragt die Zeichnungsbedingungen festzusetzen oder zu beschliessen, Aktien auszugeben, welche diese Kapitalerhöhung ganz oder teilweise darstellen durch die Umwandlung von freien Reserven oder Gewinnvorträgen in Kapital und die periodische Zuteilung an die Aktionäre von voll eingezahlten Aktien an Stelle von Dividenden.

Nach jeder erfolgter und vom Verwaltungsrat festgestellten Kapitalerhöhung im Rahmen des genehmigten Kapitals wird Artikel drei der Satzung entsprechend abgeändert. Diese Änderung wird vom Verwaltungsrat oder von einer hierzu vom Verwaltungsrat beauftragten Person festgestellt und veröffentlicht.

Art. 4. Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien, mit Ausnahme derjenigen Aktien, welche durch das Gesetz Namensaktien sein müssen.

Die Aktien der Gesellschaft können entweder als Einheitszertifikate oder als Zertifikate lautend über mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Aktien mittels ihrer freien Reserven, unter Berücksichtigung der Bestimmungen von Artikel 49-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften zurückkaufen.

Das Gesellschaftskapital kann in einer oder mehreren Ausgaben aufgestockt oder vermindert werden mittels Beschlussfassung der Generalversammlung der Aktionäre, in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über Satzungsänderungen.

Art. 5. Die Verwaltung der Gesellschaft untersteht einem Rat von mindestens drei Mitgliedern, welche Aktionäre oder Nichtaktionäre sein können.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden auf sechs Jahre ernannt. Die Wiederwahl ist möglich. Sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt dann die endgültige Wahl vor.

Art. 6. Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse, um alle Handlungen vorzunehmen, welche für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Es ist zuständig für alle Angelegenheiten, welche nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann seinen Präsidenten bestimmen. In Abwesenheit des Präsidenten wird der Vorsitz der Versammlung einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch, fernschriftlich oder per Telefax erfolgt ist, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder durch Telefax erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Angestellten die Gesamtheit oder einen Teil seiner Vollmachten betreffend die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft übertragen. Diese Geschäftsführer können Aktionäre oder Nichtaktionäre sein.

Die Übertragung dieser Vollmachten an ein Verwaltungsratsmitglied ist einer vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung unterworfen.

Die Gesellschaft wird entweder durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die alleinige Unterschrift eines Delegierten des Verwaltungsrates rechtskräftig verpflichtet.

Art. 7. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen. Dieselben werden auf sechs Jahre ernannt. Die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 9. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am zehnten Mai um 14.00 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 10. Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Anforderung kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind, und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, daß die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen. Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 11. Die Generalversammlung hat die ausgedehntesten Befugnisse um alle Handlungen vorzunehmen und gutzuheißen, die im Interesse der Gesellschaft liegen.

Sie befindet namentlich über die Verwendung und Verteilung des Reingewinns.

Art. 12. Unter der Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen wird der Verwaltungsrat ermächtigt Interim dividenden auszuzahlen.

Art. 13. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und das Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze finden ihre Anwendung überall, wo die gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Übergangsbestimmungen

- 1) Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2002.
- 2) Die erste jährliche Hauptversammlung findet zum ersten Mal im Jahre 2003 statt.

Zeichnung und Einzahlung

Die vorgenannten Parteien haben diese Aktien wie folgt gezeichnet:

1) Herr Robert Roth, vorgenannt, fünfzig Aktien	50
2) Herr Christian Faltot, vorgenannt, fünfzig Aktien	50
Total: einhundert Aktien	100

Alle Aktien wurden sofort zu hundert Prozent in bar eingezahlt, wodurch der Gesellschaft ab heute der Betrag von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) zur Verfügung steht, wie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, daß die Bedingungen, welche durch Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften gestellt wurden, erfüllt sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausendfünfhundert (1.500,-) Euro.

Gründungsversammlung

Als dann traten die eingangs erwähnten Parteien, vertreten wie vorgenannt, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekannten und fasten, nachdem sie die ordnungsgemäße Zusammensetzung dieser Versammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrat wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2) Es werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrates ernannt:
 - a) Frau Tania Fernandes, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 33, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg,
 - b) Herr Sylvain Kirsch, Gesellschaftsdirektor, mit Berufsanschrift in 33, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg, und
 - c) Herr Claude Schmit, Gesellschaftsdirektor, mit Berufsanschrift in 33, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg.
- 3) Es wird zum Kommissar ernannt:

Die Gesellschaft EURO ASSOCIATES, mit Sitz in 33, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg.

4) Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars endet mit der ordentlichen Hauptversammlung des Jahres 2008.

5) Unter Zugrundelegung von Artikel 53, Absatz 4 und 60 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften und Artikel 6 der gegenwärtigen Satzung wird der Verwaltungsrat ermächtigt und angewiesen, aus seiner Mitte einen Delegierten des Verwaltungsrates zu bestimmen, welcher die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift rechtskräftig binden kann.

6) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 33, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Bevollmächtigte der Erschienenen, hat dieselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: T. Fernandes, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 14CS, fol. 8, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 2 juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49877/230/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2002.

BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.783.

—
Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

Signature

(49691/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.783.

—
Le bilan au 26 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société

Signature

(49692/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.783.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002, vol. 570, fol. 30, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

Signature.

(49693/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

WAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 49.578.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 10, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 juin 2002.

A. Poswick

Directeur

(49770/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

WAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.578.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 10, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 juin 2002.

A. Poswick

Directeur

(49771/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

WAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.578.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 10, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 juin 2002.

A. Poswick

Directeur

(49772/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

WAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4501 Differdange, 146, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.578.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 28 septembre 2001

Au siège de la société, 146, avenue de la Liberté, L-4501 Differdange.

Présents:

SLIC, 6.649 actions, représentée par M. Philip E. Kamins;

PROJECT COORDINATION CENTER, 350 actions, représentée par son associé actif M. André Poswick;

Monsieur Philip E. Kamins, 1 action.

Tous les actionnaires sont présents ou valablement représentés, M. Kamins est élu Président et déclare l'assemblée valablement constituée et ouvre la séance à 10.05 heures.

Le Président rappelle que l'objet de cette assemblée est de convertir le capital en euro et de l'augmenter dans les limites prévues par la Loi du 10 décembre 1998 pour le porter à EUR 174.000,00 et de convertir les actions à valeur nominale en actions sans valeur nominale. Le Président commente l'objet de l'assemblée et puisqu'il n'y a plus de discussion propose de passer aux votes.

Première résolution

L'assemblée approuve à l'unanimité de convertir le capital de la société de LUF 7.000.000,- en EUR 173.525,47.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve à l'unanimité d'augmenter le capital de EUR 173.525,47 à EUR 174.000,- par prélèvement sur les réserves extraordinaires disponibles.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de convertir les actions à valeur nominale en actions sans valeur nominale.

Aucune question supplémentaire n'étant soulevée, le Président lève la séance à 10.30 heures.

SLIC P. E. Kamins P.C.C.

P. E. Kamins A. Poswick

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 7, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49773/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

INTERNATIONAL SUCCESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.878.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 août 2000

L'assemblée a décidé de convertir le capital social en EUR et de l'arrondir conformément aux dispositions légales, pour le fixer à 31.000,- EUR représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 24,80 EUR.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 31.000,- EUR divisé en 1.250 actions d'une valeur nominale de 24,80 EUR chacune.»

Pour réquisition et publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 569, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49694/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

NOVEX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 268, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 28.704.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital social actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68 et de l'augmenter de EUR 105,32 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49696/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

TAXI LORSCHIED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2723 Howald, 106, rue Eugène Welter.
R. C. Luxembourg B 38.132.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital social actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68 représenté par 500 parts sociales sans dénomination de valeur nominale.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.394,68 EUR représenté par 500 parts sociales sans dénomination de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49698/502/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

CALLAWAY INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.242.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 juillet 2002.

H. Hellinckx.

(49768/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

I.A.I., INVESTMENTS AND ACTIONS IN INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 38.179.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002

L'assemblée a décidé de convertir et d'arrondir le capital social en EUR conformément aux dispositions légales, pour le fixer à EUR 31.000,- représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 24,80 EUR chacune.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 31.000,- EUR divisé en 1.250 actions de 24,80 EUR chacune.»

Pour réquisition et publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49699/502/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

HAST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 22.158.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002

L'assemblée a décidé de convertir le capital social en EUR conformément aux dispositions légales, pour le fixer à 30.986,69 EUR, représenté par 1.250 actions sans dénomination de valeur nominale.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«Das Gesellschaftskapital beträgt 30.986,69 EUR eingeteilt in 1.250 Aktien ohne Nennwert.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, LUXEMBOURG

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49700/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

S.A.F.E., SHAREHOLDERS AMONGST FINANCIERS IN EUROPE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 54.845.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 septembre 2002 à 12.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'administration

Signature

(04164/000/18)

CABOCHON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.467.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 25 septembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2002 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03997/755/17)

Le Conseil d'Administration.

LUXEX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 65.332.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le jeudi 19 septembre 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaires aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

I (04115/546/19)

Le Conseil d'Administration.

ATHENA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.027.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 septembre 2002 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Réviseur d'entreprises.
4. Nominations de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme Réviseur d'entreprises.
5. Election des administrateurs.
6. Divers

I (04125/660/16)

ATHENA II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.419.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 septembre 2002 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Réviseur d'entreprises.
4. Nomination de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme Réviseur d'entreprises.
5. Election des administrateurs.
6. Divers.

I (04126/660/16)

OREADES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 61.576.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires («l'Assemblée») d'OREADES («la Société») se tiendra au siège social de la Société, 23, avenue de la Porte Neuve, Luxembourg, le 27 septembre 2002 à 15.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 mai 2002.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mai 2002.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice clos au 31 mai 2002.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représentés à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, Luxembourg où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée.

I (04139/755/25)

Pour le Conseil d'Administration.

RYLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.514.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 13 septembre 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04210/029/18)

Le Conseil d'Administration.

ALBAMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.707.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 septembre 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rectification des montants indiqués dans les points 5 et 6 de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 13 septembre 2001.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
3. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2002.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

II (03773/795/16)

Le Conseil d'Administration.

UKEMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.279.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 19 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 juillet 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03768/795/14)

Le Conseil d'Administration.

GIZMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.650.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 septembre 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03793/795/14) Le Conseil d'Administration.

ERASMUS HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.438.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 13 septembre 2002 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03883/534/15)

Le Conseil d'Administration.

PROMOTHERMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 25.358.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 12 septembre 2002 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03884/534/15)

Le Conseil d'Administration.

61293

PROMOCALOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 57.411.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 12 septembre 2002 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03885/534/15)

Le Conseil d'Administration.

BIG APPLE COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.041.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 11 septembre 2002 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03886/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SMCV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 44.742.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 10 septembre 2002 à 9.30 heures à Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du liquidateur
2. Nomination d'un commissaire à la liquidation
3. Fixation de la date de l'assemblée de clôture de liquidation
4. Divers

II (03917/680/14)

Le Conseil d'Administration.

BOCS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 49.591.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 10 septembre 2002 à 9.00 heures à Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du liquidateur
2. Nomination d'un commissaire à la liquidation
3. Fixation de la date de l'assemblée de clôture de liquidation
4. Divers

II (03918/680/14)

Le Conseil d'Administration.

**FARACO S.A., Société Anonyme,
(anc. ETS EUGENE HAMILIUS).**

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 12, rue Lankelz.
R. C. Luxembourg B 5.382.

En date du 18 juillet 2002 une assemblée générale extraordinaire s'est tenue dans l'étude de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, ayant eu comme ordre du jour le même que celui reproduit ci-après.

Aucun actionnaire ne s'étant présenté, cette assemblée n'a pu délibérer. Monsieur le Président a donc convoqué une deuxième

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra mercredi le 18 septembre 2002 à 11.00 heures à l'adresse suivante:
Etude du Notaire Gérard Lecuit, 300C, route de Thionville L-5884 Hesperange.

Ordre du jour:

1. Constatation de la conversion du capital social de LUF en EUR depuis le 1^{er} janvier 2002 de sorte que le capital social est fixé à EUR 99.157,41, représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.
2. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 842,59 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 99.157,41 à EUR 100.000,- par prélèvement sur les réserves.
3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.
4. Divers.

Dépôt des titres 5 jours avant l'assemblée au siège social de la société.

II (03927/000/22).

ST. GERMAIN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 58.725.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 12 septembre 2002 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations.
5. Délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (04018/506/16)

Le Conseil d'Administration.

GERRARD INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 25.696.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of GERRARD INTERNATIONAL FUND will be held at the registered office at 13, rue Goethe, Luxembourg at 11,00 a.m. on Thursday 12 September 2002 for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Acceptance of the Directors' and Auditor's reports and approval of the financial statements for the period ended 31 May 2002.
2. Distribution of final dividends.
3. Discharge of the Board of Directors.
4. Re-election of Directors.
5. Approval of Directors' fees.
6. Re-election of the Auditor.
7. Miscellaneous.

Voting

Resolutions on the agenda of the annual general meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

In order to attend the meeting of 12 September 2002, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the company.

Voting Arrangements

Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than 10 September 2001. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this notice and can also be obtained from the registered office.

23 August 2002.

II (04127/041/30)

The Board of Directors.

HELENA TECH INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 79.933.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 septembre 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2002.
4. Divers.

II (04025/005/15)

Le Conseil d'Administration.

EKAB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 62.308.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 septembre 2002 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04036/696/14)

Le Conseil d'Administration.

S.G.F., SOCIETE DE GROUPEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 6.466.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 septembre 2002 à 15.00 heures à Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 concernant l'objet social en ajoutant à l'alinéa 2.2. à la fin les mots «et plus particulièrement dans le domaine automobile.»
2. Décision, en vertu des dispositions de l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998, de remplacer dans les statuts toute référence à l'ECU par des références à l'EURO.
3. Renouvellement, pour un nouveau délai de 5 ans, de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social à l'intérieur des limites du capital autorisé.
4. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.
5. Transfert du siège social à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
6. Application du bilan et du compte de pertes et profits pour l'exercice 2001.
7. Acceptation de la démission des administrateurs actuels.
 - Décharge.
8. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes actuel.
 - Décharge.
9. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
10. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
11. Divers.

II (04075/230/26)

Le Conseil d'Administration.

LAYA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.806.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 13 septembre 2002 à 11.00 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001.
- Affectation du résultat au 31 décembre 2001.
- Quitus aux administrateurs et au commissaire.
- Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

II (04038/531/17)

Le Conseil d'Administration.

SENTRIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.158.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 12 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du liquidateur, Monsieur Pierre Schill
- Nomination du Commissaire à la liquidation, FIDUCIAIRE GLACIS

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04048/755/14)

Le Conseil d'administration.

INTERMEDICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 40.625.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2000

L'assemblée a décidé de convertir le capital social en EUR et de l'arrondir conformément aux dispositions légales, pour le fixer à 81.000,- EUR, représenté par 3.250 actions sans désignation de valeur nominale.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 81.000,- EUR divisé en 3.250 actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, LUXEMBOURG

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49701/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.
